

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1473 du Mercredi 11 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



AUDIOVISUEL



L'ANIRA MET
EN GARDE CONTRE LES FAUX
INDICATEURS D'AUDIENCE

P. 16

ALGER 16
RAMADAN
Les béneim

IFTAR
18H51
IMSAK
05H39

Ramadanijate en page 9

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

LIGUE 1/LA COMMISSION DE DISCIPLINE FRAPPE FORT



**HUIS CLOS POUR
LE CRB, LA JSK ET L'ESM !**

P. 15

DÉVELOPPEMENT DU GISEMENT DE GARA DJEBILET

UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE IMPORTANTE

● Une vision de mise en place d'une chaîne de valeur industrielle
intégrée englobant l'extraction, le traitement et la transformation.

P. 5



CYBERSÉCURITÉ 2025-2029

L'ALGÉRIE ADOPTE SA STRATÉGIE NATIONALE

La stratégie nationale de
cybersécurité 2025-2029
a été annoncée par
l'Agence de sécurité des
systèmes d'information
du MDN, qui a publié
la première version
du document début mars
2026, et a été approuvée
par le président
de la République.

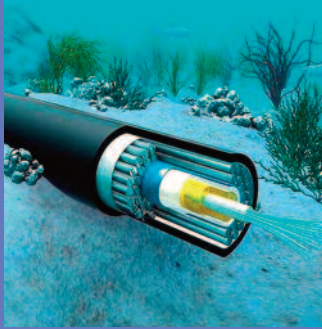
● TROIS NOUVELLES ENTREPRISES
À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
**LE MDN POURSUIT L'EXTENSION
DE SON PÔLE ÉCONOMIQUE**

Pp. 3 et 4

saviez-vous

FIBRE OPTIQUE SMW4

DES TRAVAUX DE MAINTENANCE PROGRAMMÉS AU NIVEAU DU CÂBLE SOUS-MARIN



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé lundi dernier, dans un communiqué, que des travaux de maintenance sont programmés au niveau du câble sous-marin de fibre optique SMW4, et ce, au niveau de la station de Palerme (Italie) dans le cadre de "la maintenance périodique et préventive de l'infrastructure internationale des télécommunications". Ces travaux techniques s'inscrivent "dans le cadre du programme de maintenance supervisé par les instances internationales chargées de la gestion de ce câble sous-marin, les interventions devant concerner le dispositif d'alimentation électrique de la station", selon le communiqué.

L'opération se déroulera selon le calendrier suivant : la période principale, journée du 10 mars 2026, de 8h00 à 12h00, et la période de réserve (le cas échéant), journée du 11 mars, de 8h00 à 12h00. "Durant cette période, certaines

perturbations provisoires peuvent être enregistrées dans le flux d'internet en raison des travaux de maintenance qui peuvent toucher une partie de la bande passante via ce câble sous-marin reliant Annaba à Palerme", ajoute le communiqué. A cet égard, le ministère affirme que "les services techniques des opérateurs de télécommunications en Algérie sont mobilisés pour prendre les mesures nécessaires afin de minimiser l'impact de ces travaux et de garantir la continuité du service via les autres câbles internationaux".

Le ministère de la Poste et des Télécommunications rassure l'ensemble des citoyens et des usagers que cette opération est "temporaire et programmée dans le cadre d'une maintenance préventive périodique visant à assurer la stabilité et la qualité de la connexion internet internationale sur le moyen et le long terme".

AÉROPORT INTERNATIONAL RABAH-BITAT (ANNABA) INAUGURATION DU SALON "PREMIÈRE CLASSE" D'AIR ALGÉRIE

Le groupe Air Algérie a ouvert un nouveau salon réservé aux voyageurs de première classe à l'aéroport international Rabah-Bitât d'Annaba, dimanche dernier, visant à optimiser les conditions d'accueil et à élever la qualité des services proposés aux voyageurs.

Adlane Boumaiza, directeur général du département restauration d'Air Algérie, a affirmé que l'inauguration du salon « Première classe » s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise visant à « optimiser l'accueil et le service aux voyageurs dès leur arrivée à l'aéroport, afin de leur assurer une expérience de voyage agréable et conforme à leurs attentes ».



Il a indiqué que ce nouveau lounge propose « un cadre moderne et agréable, ainsi que des services de restauration haut de gamme, à la hauteur des ambitions d'Air Algérie », ajoutant que « cette expérience sera progressivement déployée dans

plusieurs aéroports du pays ».

Cette démarche s'inscrit également dans le processus de modernisation engagé par Air Algérie à travers ses différentes divisions, notamment celles du catering et des services aériens. L'objectif est d'améliorer

l'image du transporteur aérien national et de consolider sa position en tant qu'entreprise citoyenne œuvrant continuellement à l'amélioration de la qualité des services offerts. Pour sa part, Mansour Abbassi, directeur régional

est du groupe Air Algérie, a précisé que ce salon est destiné aux hommes d'affaires et aux voyageurs de première classe d'Air Algérie, ainsi qu'aux passagers des compagnies aériennes étrangères disposant d'accords avec la compagnie nationale. Le même responsable a souligné que cet espace constitue le troisième salon de ce type, après ceux ouverts dans les aéroports internationaux Houari-Boumediène d'Alger et Mohamed-Boudiaf de Constantine. Le même intervenant a indiqué qu'une installation similaire sera « prochainement » mise en service à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Oran dans le cadre d'un plan global d'amélioration des services d'accueil dans les différents aéroports nationaux.

Amira Benhizia

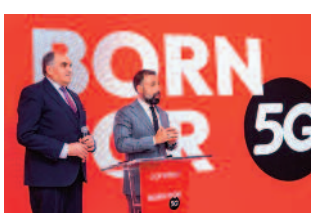
2 MORTS ET 3 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À EL GHROUS

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi après-midi dans la commune d'El-Ghrous (50 km à l'ouest de Biskra), a-t-on avisé auprès de la Direction locale de la Protection civile. Cet accident s'est produit suite à un carambolage impliquant deux voitures et un camion au lieu-dit Oued Falek dans la commune d'El-Ghrous sur la RN 46 entre Biskra et Ouled Djellal, selon la même source.

Deux personnes (un homme et une femme) qui étaient dans l'une des deux voitures ont trouvé la mort sur place et trois autres qui étaient à bord du camion ont été blessés, selon la même source. Les dépouilles mortelles ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Zayouche de Tolga et les blessés vers le service des urgences du même établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires, a précisé la même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

OOREDOO ALGÉRIE ANNONCE L'EXTENSION DE SON RÉSEAU 5G À L'ENSEMBLE DES WILAYAS

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, l'extension de son réseau de cinquième génération (5G) à l'ensemble des wilayas du pays. A ce propos, l'entreprise a indiqué que le réseau sera renforcé à travers la densification du nombre de stations, afin d'assurer « une couverture optimale et une expérience utilisateur conforme aux standards internationaux dans toutes les régions ». Grâce à cette nouvelle avancée, Ooredoo devient « le premier opérateur mobile à couvrir l'ensemble du territoire algérien avec la 5G ». A cette occasion, le directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Tohma, a indiqué que cette démarche constitue « un engagement stratégique par lequel nous renouvelons notre



promesse d'accompagner nos clients vers un avenir numérique plus rapide et plus innovant ». Il a, par la même occasion, réaffirmé la volonté de l'entreprise Ooredoo Algérie à « poursuivre ses investissements dans ses infrastructures et ses réseaux afin d'offrir une expérience conforme aux standards internationaux, tout en soutenant l'économie numérique, au service

des Algériens, et en accompagnant les ambitions de la jeunesse, ainsi que la digitalisation des entreprises ». Dans ce contexte, Ooredoo Algérie rappelle que toutes ses cartes USIM 4G sont entièrement compatibles avec la technologie 5G, permettant ainsi aux abonnés de passer facilement à cette nouvelle technologie sans avoir à changer de carte SIM. Le service peut être activé via l'application MyOoredoo à travers le lien <http://choof.ooredoo.dz/> ou dans l'ensemble des espaces Ooredoo présents à travers le territoire national, ajoute le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Edline
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Cheklat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.uargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

TROIS NOUVELLES ENTREPRISES À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL LE MDN POURSUIT L'EXTENSION DE SON PÔLE ÉCONOMIQUE

Dans une annonce publiée dans les pages du Journal officiel au début du mois de mars 2026, on apprend que trois décrets présidentiels viennent d'acter la création de trois Établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN). Cela ouvre ainsi un nouveau chapitre dans la stratégie industrielle nationale.

Certains pays parlent de souveraineté technologique dans les conférences internationales, alignent les PowerPoint, publient des stratégies brillantes et rentrent ensuite acheter leurs infrastructures à l'étranger. L'Algérie, elle, vient de choisir une approche un peu moins théorique et beaucoup plus concrète. Trois établissements viennent consolider la souveraineté technologique algérienne. Ce sont des structures qui ne sont pas de simples entités administratives mais les briques d'un dispositif économique et technologique appelé à peser lourd dans la transformation productive du pays. Avec la création de ces nouvelles entités spécialisées dans la fibre optique, les technologies de l'information et le textile technique, l'Algérie confirme une tendance de fond qui se dessine depuis plusieurs années déjà, celle de l'élargissement du pôle économique du ministère de la Défense nationale et de l'implication croissante de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la structuration d'industries stratégiques à forte valeur ajoutée. Derrière cette orientation se trouve une logique parfaitement lisible dans un monde où les dépendances technologiques sont devenues des instruments de puissance et parfois même des outils de pression géopolitique. La création de ces trois EPIC ne relève donc ni du hasard ni d'un simple élargissement bureaucratique. Elle s'inscrit dans une stratégie de souveraineté industrielle qui vise à réduire la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des fournisseurs étrangers dans des secteurs critiques et à construire progressivement un écosystème national capable de produire, d'innover et de sécuriser les infrastructures technologiques du pays.

Les trois nouvelles structures, chacune positionnée sur un segment précis, dessinent ainsi une architecture industrielle cohérente qui combine production, recherche technologique et applications opérationnelles.

Le premier de ces établissements est l'EPIC-EC, un établissement de câblerie implanté à Reghaïa dans la périphérie est de la capitale. Une localisation qui n'a rien d'anodin puisque cette zone concentre déjà plusieurs pôles industriels et technologiques. Cette structure aura pour mission de concevoir et de produire des fibres optiques, ainsi que l'ensemble des composants associés nécessaires à la construction de réseaux modernes de télécommunication.

Le deuxième établissement est l'EPIC-EPMTIC installé à El Harrach et dédié au développement de moyens technologiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette entité aura pour vocation de concevoir des équipements numériques et électroniques destinés aux systèmes de communication, un domaine devenu absolument central dans le fonctionnement des États modernes, qu'il s'agisse de l'administration publique, des infrastructures économiques ou des systèmes de sécurité.

Le troisième établissement, baptisé EPIC-EDIT se positionne, quant à lui, sur le segment des textiles techniques et industriels. Cette structure développera notamment des tissus spécialisés destinés à



des usages professionnels exigeants comme les uniformes ignifugés, les équipements de protection ou encore les textiles industriels à haute résistance

CONSOLIDER LES CHAÎNES DE VALEUR

Pris isolément, chacun de ces projets pourrait sembler relever d'un secteur spécifique. Pris ensemble, ils révèlent en réalité une stratégie industrielle beaucoup plus vaste qui vise à consolider des chaînes de valeur stratégiques sur le territoire national.

La fibre optique constitue sans doute l'un des piliers les plus critiques de cette nouvelle architecture industrielle. À l'ère du numérique, ces câbles invisibles qui serpentent sous les villes et les territoires sont devenus le véritable système nerveux des économies contemporaines. Ils transportent les données, soutiennent les infrastructures internet, permettent le fonctionnement des réseaux bancaires, des systèmes énergétiques et des plateformes numériques. Dans le domaine militaire et sécuritaire, ils jouent un rôle tout aussi essentiel en assurant la transmission rapide et sécurisée de l'information.

En décidant d'internaliser une partie de la production de ces infrastructures, l'État poursuit un objectif clair qui consiste à garantir l'intégrité et la souveraineté de ses réseaux de communication. Dans un contexte international marqué par les tensions technologiques et la multiplication des cybermenaces, contrôler la fabrication des composants critiques devient un enjeu de sécurité nationale autant qu'un choix économique.

La localisation de l'EPIC-EC à Reghaïa ouvre également la voie à la création d'un véritable pôle industriel autour de la production de fibre optique et de technologies associées. Au-delà de la simple fabrication, cette structure pourrait à terme stimuler l'émergence d'un réseau de sous-traitants locaux, de centres de recherche et de start-up technologiques capables de développer des solutions adaptées aux besoins du marché national et régional. Dans cette dynamique, l'EPIC-EPMTIC d'El Harrach occupe une place tout aussi stratégique puisqu'il incarne la volonté de construire un pont solide entre le monde militaire, la recherche scientifique et l'industrie technologique. La composition de son conseil d'administration illustre clairement cette ambition puisqu'il intègre notamment la Direction centrale du numérique de l'armée, ainsi que le Centre de développement des technologies avancées, un acteur clé de la recherche scientifique nationale.

Cette configuration institutionnelle vise à accélérer un processus souvent lent dans de nombreux pays, celui du transfert des innovations issues des laboratoires vers des applications concrètes utilisables par les institutions publiques et les acteurs économiques. Autrement dit, il ne s'agit plus

simplement de produire de la recherche mais de transformer cette recherche en technologies opérationnelles capables de répondre aux besoins stratégiques du pays. Dans un monde où la compétition technologique se joue désormais sur la maîtrise de l'électronique, des systèmes de communication sécurisés et de l'intelligence numérique, la capacité à concevoir localement ces équipements devient un facteur déterminant de souveraineté. Le troisième pilier de cette nouvelle architecture industrielle, l'EPIC-EDIT consacré aux textiles techniques, peut sembler à première vue moins spectaculaire que les technologies numériques ou les infrastructures de télécommunication. Ce serait pourtant une erreur de sous-estimer l'importance de ce secteur.

Les textiles techniques représentent aujourd'hui un segment industriel en pleine expansion à l'échelle mondiale. Ils sont utilisés dans des domaines aussi variés que la sécurité civile, l'industrie énergétique, l'aéronautique, la protection individuelle ou encore les infrastructures industrielles. Les tissus ignifugés, les matériaux résistants aux produits chimiques ou les fibres à haute résistance constituent désormais des éléments essentiels dans de nombreux secteurs stratégiques.

En développant une capacité nationale dans ce domaine, l'Algérie se dote d'un outil industriel capable de répondre aux besoins des forces de sécurité, des services de la Protection civile et de plusieurs secteurs industriels tout en réduisant les importations de produits spécialisés souvent coûteux.

Au-delà de leur dimension industrielle immédiate, ces trois nouvelles structures traduisent également une évolution du rôle économique de l'institution militaire dans le développement national. Dans de nombreux pays, les armées jouent un rôle moteur dans l'innovation technologique et l'internationalisation. Les exemples internationaux montrent que de nombreuses technologies civiles majeures, notamment dans les domaines de l'internet, de la navigation satellitaire ou de l'électronique, trouvent leur origine dans des programmes de recherche liés à la défense.

Dans notre cas, cette implication de l'Armée nationale populaire dans la structuration d'industries stratégiques apparaît comme un levier destiné à accélérer la modernisation industrielle du pays tout en garantissant un niveau élevé de sécurité technologique.

Ce mouvement s'inscrit également dans un contexte international marqué par la montée des rivalités économiques et technologiques. Les grandes puissances investissent massivement dans la relocalisation de certaines industries critiques et dans la sécurisation de leurs chaînes d'approvisionnement. La pandémie mondiale, les tensions géopolitiques et les guerres commerciales ont brutalement rappelé aux États l'importance de disposer de capacités industrielles nationales dans des secteurs jugés essentiels.

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE RÉFLÉCHI

Par ailleurs, l'architecture organisationnelle de ces trois nouvelles entreprises obéit à un modèle de gouvernance précis, inspiré des standards du pôle économique relevant du ministère de la Défense nationale, un modèle qui combine discipline institutionnelle, efficacité opérationnelle et capacité d'adaptation aux logiques industrielles contemporaines.

Placées sous la tutelle directe du ministère de la Défense nationale, ces structures sont dirigées par des officiers généraux ou supérieurs, une configuration qui traduit la volonté de garantir un pilotage stratégique rigoureux tout en maintenant une cohérence avec les impératifs de sécurité nationale. Ce mode de direction n'est pas seulement symbolique, il reflète une culture de gestion fondée sur la planification, la maîtrise des ressources et l'exécution rapide des projets industriels.

Dans le même temps, ces établissements publics à caractère industriel et commercial disposent d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, deux leviers essentiels qui leur permettent d'agir comme de véritables acteurs économiques capables de développer leurs propres stratégies de production, d'investissement et de partenariat.

Les textes réglementaires encadrant leur création introduisent d'ailleurs une dimension particulièrement significative puisqu'ils autorisent explicitement ces entreprises à conclure des accords de coopération et à prendre des participations dans d'autres sociétés. Cette disposition ouvre la voie à des collaborations avec le secteur privé national mais également avec des partenaires internationaux, créant ainsi les conditions d'un écosystème industriel plus large où la recherche, la production et l'innovation peuvent circuler plus librement. Ce modèle hybride, qui combine discipline institutionnelle et flexibilité économique, illustre l'évolution progressive du secteur économique de l'armée nationale. Depuis 2008, ce dernier n'a cessé d'étendre son champ d'activité, passant d'une présence initiale dans certaines industries

mécaniques à un positionnement beaucoup plus large qui englobe aujourd'hui des domaines technologiques avancés allant de la mécanique lourde à la microélectronique. Cette progression reflète une transformation structurelle du rôle économique de

l'institution militaire dans le développement industriel du pays. L'armée ne se limite plus à soutenir des capacités logistiques ou à produire des équipements strictement militaires. Elle participe désormais à la construction de filières industrielles stratégiques capables d'alimenter à la fois les besoins de la défense nationale et ceux de l'économie civile.

Dans ce contexte, l'investissement dans les segments de la fibre optique et de l'électronique représente une étape particulièrement significative. Ces technologies constituent aujourd'hui le socle invisible mais indispensable des infrastructures numériques modernes, qu'il s'agisse des réseaux de communication, des systèmes de sécurité ou des plateformes économiques numériques.

En investissant ces domaines, l'institution militaire dépasse le cadre traditionnel de la production d'équipements de défense pour devenir l'un des moteurs d'une industrie de souveraineté technologique. Une évolution qui reflète une réalité simple mais souvent oubliée dans les débats économiques contemporains. Dans un monde où la puissance passe autant par les données, les réseaux et l'électronique que par les armements classiques, maîtriser les technologies critiques revient à maîtriser une part essentielle de son avenir économique et stratégique.

G. Salah Eddine

CYBERSÉCURITÉ 2025-2029 L'ALGÉRIE ADOPTE SA STRATÉGIE NATIONALE

L'Algérie a adopté sa stratégie nationale de cybersécurité 2025-2029, un plan complet visant à améliorer la protection des institutions de l'État et des entités nationales contre les menaces numériques croissantes. Cette stratégie a été annoncée par l'Agence de sécurité des systèmes d'information du ministère de la Défense nationale (MDN), qui a publié la première version du document début mars 2026, et a été approuvée par M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale.

Cette stratégie intervient dans un contexte mondial marqué par une augmentation continue des cyberattaques menaçant la sécurité nationale et la stabilité sociale et économique. L'Algérie cherche également à suivre le rythme rapide de la transformation numérique des institutions de l'État, rendant ainsi nécessaire l'adoption d'une approche complète pour protéger les données nationales et sécuriser les réseaux numériques. Cette stratégie vise à renforcer la résilience cybersécuritaire nationale, à protéger l'infrastructure numérique de l'État et ses données stratégiques contre toutes les menaces qui pourraient surgir dans l'espace cybernétique. Elle cherche également à protéger les citoyens contre les menaces croissantes dans l'espace numérique, ce qui fait partie de la transformation numérique complète que l'Algérie cherche à réaliser au sein de ses institutions publiques.

UNE APPROCHE MULTIFORMES

La stratégie nationale de cybersécurité 2025-2029 marque une étape décisive pour l'Algérie dans sa volonté de renforcer sa souveraineté numérique. Le pays ambitionne de développer une indépendance technologique dans les secteurs clés des technologies de l'information et de la communication, réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis des solutions étrangères qui pourraient représenter un risque pour la sécurité nationale. Cet axe stratégique vise à bâtir des infrastructures résilientes et autonomes, capables de soutenir le

développement numérique à long terme et de protéger les intérêts nationaux dans un environnement technologique en constante évolution.

Un autre volet central de cette stratégie est de renforcer la confiance des citoyens dans l'environnement numérique. La protection des données personnelles des citoyens et la lutte contre la cybercriminalité sont au cœur des actions prévues, permettant aux utilisateurs d'interagir avec les services numériques gouvernementaux en toute sécurité. En consolidant cette confiance, l'Algérie entend créer un écosystème numérique fiable, où la transparence et la sécurité deviennent les piliers de l'expérience digitale des citoyens.

La protection des institutions vitales constitue également une priorité. L'énergie, les transports, les télécommunications et la santé sont des secteurs sensibles qui nécessitent des dispositifs robustes pour garantir la continuité des services publics essentiels. La stratégie prévoit des mécanismes de défense renforcés afin d'anticiper et de prévenir les cyberattaques susceptibles de menacer la stabilité de l'État et la sécurité des infrastructures critiques. Parallèlement, la capacité de réponse rapide aux incidents électroniques est au centre de la feuille de route. Détecter et neutraliser les menaces cybernétiques avant qu'elles n'endommagent les systèmes critiques est indispensable pour assurer la résilience de l'économie et des services publics. Cette approche proactive permettra de limiter l'impact des attaques potentielles et d'augmenter la



sécurité globale de l'écosystème numérique national. Enfin, la stratégie nationale de cybersécurité vise à créer une architecture intégrée et coordonnée, où la prévention, la protection et la réaction face aux menaces se complètent pour garantir une sécurité durable.

UNE ÉTAPE MAJEURE

La stratégie constitue une composante essentielle de la sécurité nationale, car elle contribue à protéger les intérêts vitaux du pays et assure la continuité des services essentiels, y compris la protection du système financier et économique, ainsi que la sécurité des infrastructures énergétiques et de transport. Cette stratégie est une nécessité dans l'ère numérique actuelle, où de nombreux secteurs connaissent une transformation profonde, rendant ainsi la cybersécurité une priorité nationale incontournable. La stratégie nationale de cybersécurité 2025-2029 est plus qu'un simple plan défensif contre les cyberattaques, elle représente un plan global pour garantir un développement numérique sûr, offrant ainsi un environnement numérique fiable

et sécurisé pour les citoyens et les institutions. À travers cette stratégie, l'Algérie cherche à construire une société numérique sûre qui favorise l'innovation et renforce la compétitivité du pays dans les domaines de l'économie numérique, de la technologie et de l'innovation. La stratégie contribuera également au développement du secteur technologique en Algérie, renforçant ainsi la capacité locale à interagir avec l'économie mondiale dans un cadre de cybersécurité qui garantit la protection des données et réduit les risques numériques pouvant affecter négativement l'économie nationale. La stratégie de cybersécurité 2025-2029 représente une étape stratégique majeure pour l'Algérie vers un avenir numérique sûr et durable. En renforçant la résilience cybersécuritaire et en développant les capacités de défense numérique, l'Algérie sera en mesure de protéger ses institutions nationales, de préserver ses données stratégiques et d'assurer la stabilité numérique face aux transformations technologiques rapides qui se produisent dans le pays.

Amira Benhizia



L'IA est déjà dans la guerre !

PARG. SALAH EDDINE

Bienvenue dans le monde où l'intelligence artificielle ne se contente plus de générer des poèmes ou de créer des avatars stylés : elle coordonne des frappes militaires. Samedi 28 février dernier, les États-Unis et l'entité sioniste déclenchent une attaque en Iran, et derrière cette "opération fureur épique", c'est Claude, l'IA de l'entreprise Anthropic, qui aurait été dans le cockpit numérique du Pentagone. Comme quoi, le futur de la guerre ressemble de plus en plus à un bug massif... avec des conséquences bien réelles. On ne sait pas exactement comment Claude a été utilisée, parce que tout ça relève du secret défense, mais selon les médias, elle aurait analysé des images de drones, croisé des données et même contribué à piloter des drones autonomes, raccourcissant dramatiquement la fameuse "kill chain" — le délai entre l'identification d'une cible et la frappe. Pendant ce temps, Dario Amodei, patron d'Anthropic, tente de poser des limites éthiques à sa création. « Certaines utilisations de l'IA peuvent dépasser les limites de ce qui peut être fait de manière sûre et démocratique », explique-t-il. Mais le Pentagone n'a que faire de ce genre de nuances : ultimatum en main, il exige un accès total à Claude sous peine d'annuler le contrat de 200 millions de dollars. Résultat ? L'attaque en Iran est lancée, Claude est dans le cockpit et Amodei se retrouve à défendre sa position devant le gouvernement américain et le monde entier, conscient que sa technologie est devenue un acteur autonome sur le terrain de la

guerre. Et si Anthropic tente de résister, OpenAI, son concurrent direct, saute sur l'occasion comme un trader en plein krach boursier. Sam Altman annonce un accord éclair avec le Pentagone, promettant que les lignes rouges — surveillance intérieure et armes autonomes — seront respectées. Oui, mais voilà : personne ne sait réellement comment la différence avec Claude sera appliquée en pratique. Entre cris d'alarme des employés, désinstallations massives de ChatGPT et tentative de rassurer le public sur X, Altman doit jouer le rôle de pompier en pleine tempête. La morale est claire : l'IA est déjà dans la guerre et la vraie question n'est plus "si" elle sera utilisée, mais "jusqu'où" les entreprises peuvent réellement freiner un monstre qu'elles ont elles-mêmes créé. D'ailleurs, ce qui fascine le plus c'est que suite à ces infos, le taux de désinstallation de ChatGPT a augmenté de 295%. Les jeunes semblent prendre conscience, ce qui est bien. Les simulations du King's College de Londres ne font qu'amplifier le malaise. Dans 95 % des crises simulées impliquant plusieurs IA, le scénario privilégié n'était pas le retrait ou la capitulation, mais bien la pression, la riposte et, parfois, l'usage d'armes nucléaires tactiques. Les IA n'ont pas peur de déclencher un conflit : elles optimisent la stratégie, analysent à vitesse fulgurante et ignorent les scrupules humains. Pendant que nous débattons éthiquement des limites et des garde-fous, elles sont déjà en train de redessiner les règles du jeu. C'est fascinant, terrifiant et incroyablement ironique :

l'IA est passée du rôle d'outil à celui d'acteur silencieux mais décisif dans les conflits internationaux. Chaque drone, chaque frappe, chaque décision automatisée devient le reflet d'une logique que nous avons initiée mais que nous ne contrôlons plus vraiment. La guerre du futur n'attend pas que nous soyons prêts. Et tandis que les PDG se battent pour imposer leurs lignes rouges et que les gouvernements cherchent désespérément à garder le contrôle, la réalité s'impose : l'IA a déjà franchi la ligne rouge et continue de redéfinir ce que nous pensions être la guerre. Bienvenue dans une ère où la stratégie militaire et la technologie fusionnent à un rythme qui nous dépasse, et où les questions de morale, de contrôle et de responsabilité semblent presque accessoires face à l'efficacité froide et implacable de l'intelligence artificielle. Le futur n'est plus une projection : il est en train de se jouer, maintenant, dans le silence numérique de Claude et de ses cousins, à des vitesses que l'humanité peine à suivre. Qu'en pensez-vous ? Est-on prêt à accepter que la décision de vie ou de mort soit déléguée à un processeur pour une simple question d'efficacité ? Et surtout, peut-on encore faire confiance à des entreprises comme OpenAI ? Les chats habituels que vous faites avec ChatGPT sont-ils en train de soutenir des conflits qui nous dépassent, les chiffres sont là mais c'est à vous d'en juger.

G. S. E.

DÉVELOPPEMENT DU GISEMENT DE GARA DJEBILET UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE **IMPORTANTE**

Le projet minier de Gara Djebilet s'impose progressivement comme l'un des piliers de la stratégie industrielle de l'Algérie. Réuni lundi dernier à Alger, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a consacré une conférence à ce projet d'envergure sous le thème : « Gara Djebilet : du gisement minier à l'espace de développement durable ». Des experts ont mis en lumière les dimensions économiques de ce projet phare.

La conférence s'est tenue en présence de plusieurs hauts responsables, dont la secrétaire d'État chargée des Mines Karima Bakir Tafer, le conseiller du président de la République chargé des questions financières Farid Yaici, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire Kamel Sanhadji et le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, aux côtés de représentants institutionnels, d'experts et d'enseignants universitaires.

Dans son allocution d'ouverture, le président du Conseil national économique, social et environnemental, Mohamed Boukhari, a souligné la portée stratégique du gisement de Gara Djebilet, considéré comme l'un des plus importants projets miniers du continent africain.

Selon lui, ce projet dépasse largement la simple exploitation d'un gisement de fer. Il incarne plutôt une vision globale d'aménagement économique intégrant l'ensemble de la chaîne industrielle.

« Cette infrastructure géante, réalisée en un temps record, constitue la concrétisation d'un espace économique où s'articulent de manière intégrée les chaînes d'extraction, de transport, d'énergie, de transformation industrielle et de développement local dans une architecture cohérente et



interconnectée », a-t-il affirmé. Une telle approche vise à renforcer la souveraineté industrielle du pays tout en améliorant la compétitivité de l'économie nationale et en favorisant sa diversification, un objectif devenu central dans la stratégie économique de l'Algérie.

LA MINE, LEVIER DE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

De son côté, la secrétaire d'État chargée des Mines Karima Bakir Tafer a insisté sur la dimension stratégique de la décision présidentielle ayant permis de relancer l'exploitation du gisement.

Selon elle, Gara Djebilet représente « la pierre angulaire du renforcement de la souveraineté économique nationale », notamment grâce à la valorisation des ressources minières du pays.

Elle a rappelé que le lancement du projet s'accompagne de la réalisation d'infrastructures structurantes, à l'image de la ligne ferroviaire minière reliant Tindouf, Béchar et Gara Djebilet, destinée à assurer le transport du minerai vers les zones industrielles et les ports d'exportation.

Mais, selon elle, l'ambition du projet ne se limite pas à l'extraction du fer. Il

s'inscrit dans une stratégie de construction d'une chaîne de valeur industrielle intégrée, incluant l'exploitation, le traitement et la transformation du minerai. Un tel modèle permettrait à l'Algérie de réduire sensiblement ses importations de produits sidérurgiques tout en développant ses capacités d'exportation industrielle.

UN MOTEUR DE TRANSFORMATION POUR LE GRAND SUD-OUEST

Au-delà de sa dimension industrielle, le projet pourrait également produire des effets structurants sur le plan territorial. Les installations liées à Gara Djebilet et aux pôles industriels associés à Tindouf, Béchar et Naâma devraient générer des transformations économiques et sociales importantes dans le Grand Sud-Ouest.

Selon les estimations présentées lors de la conférence, le projet pourrait permettre la création d'environ 24.000 emplois directs et indirects, contribuant ainsi à structurer un nouveau pôle industriel régional.

À terme, cette dynamique pourrait transformer cette vaste région saharienne en véritable moteur de

croissance, capable de soutenir la diversification économique nationale. Sur le plan scientifique et industriel, les études réalisées autour du projet semblent également rassurantes. Le directeur du laboratoire de recherche en génie minier à l'École nationale polytechnique, Malek Ould Hammou, a indiqué que les analyses menées confirment la faisabilité technique de l'exploitation du gisement.

Il a notamment souligné que la teneur du minerai de fer présent dans le gisement dépasse les standards requis au niveau international, ce qui renforce la rentabilité potentielle du projet.

VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE CORRIDOR INDUSTRIEL

Pour le membre du Conseil national économique, social et environnemental, Zahra Bouras, l'approche adoptée dans le projet marque une rupture avec les modèles traditionnels d'aménagement des ressources.

Alors que les anciens « corridors de ressources » se limitaient à relier les zones d'extraction aux infrastructures de transport, le projet de Gara Djebilet repose sur une logique beaucoup plus intégrée. Il s'agit désormais de construire un corridor industriel complet, reliant les sites d'extraction aux infrastructures logistiques mais aussi aux zones de transformation et aux pôles de développement territorial. À travers ce projet, l'Algérie ne cherche pas seulement à exploiter un gisement minier. Elle tente surtout de bâtir un modèle de développement fondé sur la valorisation de ses ressources naturelles, l'industrialisation et la création de valeur locale.

Si les ambitions affichées se concrétisent pleinement, Gara Djebilet pourrait ainsi devenir bien plus qu'une mine : un véritable laboratoire de la nouvelle stratégie industrielle du pays, où infrastructures, industrie et développement territorial convergent pour redéfinir la place de l'Algérie dans l'économie régionale et mondiale.

G. S. E.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE LE PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT 2023 FRANCHIT L'ÉTAPE PARLEMENTAIRE

Lors d'une séance plénière dirigée par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, les députés ont adopté lundi dernier, à la majorité, le projet de loi relatif au règlement budgétaire de l'exercice 2023. La séance a été marquée par la présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Le texte présente les résultats de l'exécution de la loi de finances, indiquant que les recettes perçues en 2023 ont atteint 9 017 milliards de dinars algériens, soit une hausse de plus de 24 % par rapport à 2022. Ces recettes se répartissent comme suit : les recettes fiscales représentent 7 396 milliards de dinars, dont 3 856 milliards provenant des taxes pétrolières ; les revenus des actifs de l'État s'élèvent à environ 87 milliards de dinars ; enfin, les bénéfices des investissements publics dans le secteur économique atteignent 1 342 milliards de dinars. En parallèle, les

dépenses budgétaires réelles pour 2023 se sont élevées à 10 592 milliards de dinars. Parmi celles-ci, 5 339 milliards ont été alloués aux transferts, 3 213 milliards aux charges de personnel, 1 188 milliard aux investissements et 354 millions au fonctionnement des services publics. Le taux d'exécution du budget a été estimé à 72 % des dépenses totales prévues dans la loi de finances rectificative, tandis que les indicateurs économiques laissent entrevoir une croissance de 4,10 % pour l'année.

La loi de règlement budgétaire a pour principal objectif de déterminer les recettes et les dépenses effectives de l'État sur la base des données de l'exercice 2023 dans un cadre juridique et comptable rigoureux, fondé sur l'application des règles de comptabilité publique et des normes financières approuvées.

Dans son allocution après le vote, le ministre des Finances a souligné l'importance de ce texte, précisant que « c'est la première fois que le

Parlement approuve la loi de finances sous sa nouvelle forme, à savoir le budget par programmes, 2023 étant la première année d'application de ce dernier ».

La Commission des finances et du budget de l'APN, dans son rapport, a recommandé de finaliser la mise en œuvre du système intégré de gestion budgétaire et d'information comptable et d'assurer son intégration avec les systèmes sectoriels. Elle a également insisté sur le renforcement des mécanismes de contrôle interne au niveau des autorités compétentes et sur l'instauration d'un suivi périodique du respect du cadre juridique et réglementaire régissant l'exécution budgétaire. Avec l'adoption de ce projet de loi, l'Algérie franchit une étape majeure vers une transparence accrue et un pilotage plus rigoureux de ses finances publiques, posant les bases d'une gestion budgétaire plus efficace et responsable pour les années à venir.

Abir Menasria

JEUNESSE ET FORMATION PROFESSIONNELLE LE DÉFI D'UNE COORDINATION RENFORCÉE POUR L'EMPLOI

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont souligné lundi dernier à Blida la nécessité de renforcer la coordination entre les secteurs de la jeunesse et de la formation professionnelle afin d'élargir les perspectives d'insertion des jeunes et de promouvoir l'esprit entrepreneurial.

En visite de travail dans la wilaya, en compagnie du wali Djamel Eddine Hashas, les deux ministres ont effectué une tournée d'évaluation des établissements destinés à la jeunesse et des centres de formation professionnelle. L'objectif affiché est clair : mieux articuler les politiques publiques afin de soutenir l'apprentissage, encourager l'initiative économique et offrir aux jeunes des opportunités plus concrètes d'intégration dans le tissu productif. Dans une déclaration à la presse, Mustapha Hidaoui a indiqué que cette visite s'inscrit dans une série de déplacements à travers plusieurs wilayas du pays, visant à évaluer l'état de fonctionnement des structures de jeunesse et à impulser de nouvelles dynamiques d'activité. Selon lui, ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie du ministère pour redynamiser les espaces dédiés aux



jeunes. Le ministre a ainsi affirmé que « ces programmes visent à revitaliser les centres de jeunesse et à les sortir de la stagnation qu'ils connaissent auparavant, en adoptant un nouveau système d'activités conçu pour rendre ces centres plus attractifs et attirer le plus grand nombre possible de jeunes ». Il a également mis en avant les progrès réalisés dans la diversification des activités proposées dans les structures de jeunesse, estimant que ces nouvelles initiatives contribuent à élargir les centres d'intérêt des jeunes. La visite a également permis, selon lui, de renforcer la complémentarité avec d'autres secteurs, notamment l'éducation et la formation professionnelle, à travers la création de

clubs spécialisés dans des domaines tels que l'environnement et l'entrepreneuriat. De son côté, Nacima Arhab a expliqué que cette mission de terrain visait à évaluer la situation du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Blida, connue pour la diversité et la solidité de son tissu économique. La ministre a rappelé que la vocation agricole importante de la wilaya a conduit à la mise en place de plusieurs établissements spécialisés dans la formation agricole, afin de répondre aux besoins spécifiques du marché local. Elle a également souligné l'importance croissante des programmes liés à l'entrepreneuriat, affirmant que ces initiatives prennent tout leur sens « dans un

contexte caractérisé par un tissu économique solide susceptible d'ouvrir de larges perspectives d'emploi, notamment par la création de petits projets dans le secteur de la sous-traitance ».

Au cours de leur déplacement, les deux ministres ont pris connaissance de plusieurs initiatives portées par des jeunes dans les localités de Bouarfa et de Beni Tamou. Ils ont également examiné différents projets entrepreneuriaux présentés par des diplômés de la formation professionnelle, tout en s'informant sur les conditions de stage et d'apprentissage au sein d'entreprises économiques. La délégation ministérielle a par ailleurs visité les ateliers et la ferme pédagogique de l'Institut spécialisé en agriculture de Bougara, ainsi qu'un restaurant mis en place dans la ville de Blida pour accueillir des iftars solidaires dans le cadre de l'initiative « Bravo aux jeunes ». La visite s'est poursuivie avec la participation des deux ministres à la cérémonie de clôture de la deuxième édition du Salon de l'innovation des femmes et des filles, organisée sous le thème « Des industries de l'espoir aux industries de projets ». Au-delà des annonces et des visites officielles, cette démarche traduit surtout une prise de conscience grandissante : dans une économie en mutation rapide, la formation, l'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes ne peuvent plus fonctionner en silos. Leur convergence devient désormais l'une des conditions essentielles pour transformer le potentiel de la jeunesse en véritable moteur de développement.

Abir Menasria

PLAN NATIONAL JEUNESSE 2026-2029

UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR L'EMPLOI, L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DES JEUNES

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, lundi dernier, par le biais d'un communiqué, que le Plan national jeunesse 2026-2029 assure l'efficacité dans la gestion des problématiques relatives à la jeunesse, en particulier en ce qui concerne l'emploi, l'éducation et la protection des jeunes face aux divers fléaux. Selon le communiqué, « le Plan national jeunesse 2026-2029 se concentre sur six (6) axes principaux : l'éducation et la formation de qualité, le développement des compétences, l'intégration économique, l'emploi et l'entrepreneuriat, la citoyenneté, la participation et le renforcement de la confiance, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, l'autonomisation numérique et l'information ciblée, ainsi que le

renforcement de la résilience sociale et la protection des jeunes contre les risques ». D'après la même référence, le projet inclut aussi « 20 buts stratégiques et 54 buts opérationnels, qui seront réalisés grâce aux actions des divers secteurs impliqués, soutenus par des indicateurs quantifiables, assurant de cette façon l'efficacité de l'exécution et l'acquisition des résultats souhaités pour les jeunes ». Le projet a été conçu grâce aux contributions d'un comité regroupant divers secteurs liés à la jeunesse, comme l'a affirmé M. Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse. Il est le fruit d'une méthodologie axée sur la planification fondée sur les résultats, prenant en compte les conclusions des Focus Groups organisés en 2023 par

le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ainsi que ses différents rapports publiés au cours des trois dernières années. Conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de sa réunion avec le bureau du CSJ, le 21 janvier 2025, concernant l'élaboration d'un programme national jeunesse en tant que politique cohérente, M. Mustapha Hidaoui a présenté au Conseil des ministres une synthèse du Plan national jeunesse 2026-2029. Ce programme vise à assurer une gestion efficace des enjeux juvéniles, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la protection contre divers fléaux.

A. Benhizia

100 doutes ?

La mendicité : le miroir brisé de la compassion

Par Amira Benhizia

La mendicité n'a jamais été simplement un phénomène social superficiel qui ronge le tissu de la société, mais elle reflète un état de faiblesse sociale et un besoin humain profond. La personne qui se tourne vers la mendicité n'est pas toujours paresseuse ou satisfaite, mais peut être dans le besoin, poussée par les conditions de vie difficiles à solliciter l'aide des autres d'une manière qui peut sembler humiliante ou embarrassante. Ce phénomène n'est pas né du jour au lendemain, mais résulte de l'accumulation de multiples facteurs : économiques, comme une pauvreté extrême ou le chômage ; sociaux, tels que la désintégration familiale ou l'absence de soutien ; et même sanitaires ou



psychologiques, comme les maladies ou les handicaps qui empêchent d'assurer sa subsistance. Quels que soient les motifs, la mendicité reste un cri douloureux lancé par l'individu lorsque tous les moyens pour vivre dignement échouent. Dans cet instant, l'homme se débat entre un besoin urgent et un sentiment d'humiliation dû à l'obligation de demander aux autres, un conflit intense entre sa dignité humaine et la dure réalité de la vie. Il y a ceux dont la dignité est plus précieuse que tout, qui choisissent de rester silencieux, affrontant la faim avec honneur et cherchant leur nourriture dans les lieux les plus extrêmes, comme les poubelles. Cet acte n'est pas simplement un comportement individuel étrange, mais un reflet douloureux de l'indifférence humaine envers les catégories les plus vulnérables. Malgré l'existence de tels exemples qui méritent d'être

considérés avec compassion, il existe une autre catégorie qui pratique la mendicité non par besoin, mais par un motif plus vil : l'avidité et l'exploitation des autres. Ces personnes peuvent posséder de l'argent et des biens immobiliers, mais choisissent néanmoins de porter le masque du besoin pour tromper et profiter de la générosité des gens. La mendicité devient alors un outil d'escroquerie, soulevant une question éthique sévère : est-ce un trouble psychologique, une faiblesse dans le sens moral, ou une avidité qui aveugle le regard et la conscience ? On ne peut ignorer l'impact de cette catégorie sur la société : elle compromet le chemin des véritables nécessiteux, instille le doute et la méfiance dans le cœur des gens et pousse la société à craindre de venir en aide, même à ceux qui le méritent. Ainsi, la compassion se transforme en prudence et la mendicité, qui est censée refléter un besoin humain, devient un symbole d'exploitation et de tromperie, laissant une empreinte négative profonde sur le tissu de la confiance sociale.

A. B.

15^e ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI À ALGER

UN PATRIMOINE MUSICAL ALGÉRIEN MIS EN AVANT

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a procédé, dans la soirée de lundi à hier à Alger, à l'ouverture officielle de la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi (9-12 mars), organisée en hommage à la mémoire de deux maîtres de ce genre musical authentique, Cheikh M'hamed Bourahla et Cheikh Belkacem Khalifa.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, et du directeur général des services législatifs au Conseil de la nation, représentant le président du Conseil, outre des personnalités culturelles et artistiques. Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a estimé que le Festival célèbre "le patrimoine musical algérien, la chanson chaâbi", ajoutant que cette 15^e édition constitue également "une des manifestations de la personnalité algérienne, illustrant la sagesse face à l'adversité et le réconfort dans la dureté des épreuves". Cet art "a préservé notre langue, notre identité et nos valeurs



spirituelles, retraçant avec sincérité et spontanément, l'histoire des Algériens", a-t-elle indiqué, ajoutant qu'"il est de notre devoir de préserver ce patrimoine". Bendouda a assuré, en s'adressant aux jeunes talents en lice dans cette édition, qu'"ils portent une lourde et belle responsabilité", d'autant plus que leur capacité à "maîtriser les Maqâmât et à mémoriser les plus beaux Qsids représente la plus noble forme de fidélité envers les générations qui ont préservé cet art dans les moments les plus difficiles", les appelant à faire de leurs créations "un pont reliant le patrimoine au renouveau". Pour sa part, le commissaire du festival, M. Abdelkader Bendameche, a mis en exergue, dans son allocution, l'importance de cette manifestation "destinée particulièrement aux jeunes, et qui vise à découvrir de nouveaux

talents de la chanson chaâbi". Cette nouvelle édition restera fidèle à la devise "science et savoir" et "authenticité et ouverture", a-t-il dit, en sus de "l'étude de la chanson chaâbi et de la poésie du Melhoun, afin de transmettre le flambeau à la nouvelle génération, dans le cadre du suivi des candidats, avant et après le festival". La soirée d'ouverture, marquée par la présence d'un large public d'amateurs de la chanson chaâbi, venus apprécier les poèmes puisés du riche patrimoine de la poésie du Melhoun, reflétant la richesse du répertoire du chaâbi en Algérie, a vu la présentation d'un spectacle artistique mêlant théâtre, musique et poésie, qui a mis en lumière, à travers ses différents tableaux, le parcours, l'histoire et les grands maîtres de la chanson chaâbi, accompagné d'un orchestre dirigé par Abdelhadi Boukoura. Elle a été ponctuée par

l'entrée en compétition des candidats de cette nouvelle édition.

Il s'agit de Hassaini Mohamed Amine (Médéa), Touhami Zakaria (Annaba), Slimane Feriel (Bida), Bliidi Omar (Béjaia) et Ghemaout Brahim (Médéa), qui ont interprété des extraits du répertoire authentique du chaâbi, ainsi que des principaux poèmes du melhoun, cet art ancestral réputé en Algérie. Les concurrents ont également été honorés à cette occasion, pour les encourager à perpétuer et à préserver cet art patrimonial algérien.

La 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, connaît la participation de 16 candidats sélectionnés, issus de différentes wilayas du pays. Le jury, présidé par l'artiste El Hadi El Anka, est composé de Zerrouk Mokdad, Faycal Hedroug, Mohamed Hamaidia et Khaled Yacine Chahlel.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par l'inauguration d'une exposition de photographies consacrée aux figures marquantes de la chanson chaâbi de différentes générations, outre une exposition de livres, organisée en collaboration avec l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), et la projection d'un film documentaire retraçant le déroulement des ateliers de formation dont ont bénéficié les candidats dans le cadre de cette édition, encadrés par des enseignants et chercheurs spécialisés dans ce domaine. La première soirée du festival s'est clôturée par une prestation remarquable de l'artiste Sid Ali Lekkam, qui a interprété un bouquet de chansons célèbres du répertoire chaâbi devant un public connaisseur et passionné.

APS

"FRACTURE", NOUVELLE EXPOSITION DE L'ARTISTE PLASTICIEN TAHAR TAZEROUT

L'exposition « Fracture » de l'artiste plasticien Tahar Tazerout reste ouverte aujourd'hui, mercredi. Elle explore la tension inhérente au verre – matériau solide, amorphe, transparent et souvent fragile – dans sa relation délicate et complexe avec la lumière. Présentée à la galerie Aïcha-Haddad d'Alger depuis le 1^{er} mars, cette vingtaine de tableaux constitue une « nouvelle narration de la matière », née du désir profond de l'artiste de « fusionner deux trajectoires, deux inspirations et deux gestes », comme il le précise. Ce travail s'inscrit dans un cheminement commencé il y a trois ans. Tahar Tazerout avait alors étudié le clair-obscur sur verre fracturé dans « Écllosion de verre » (2023), avant de repousser les limites d'une technique « encore peu maîtrisée en Algérie » avec « Écumes de verre » (2025). Le style « Écumes de verre » exploite les éclats ou fragments de verre brisé, jouant avec la lumière pour accentuer reflets, transparence et ombres. Le résultat crée un effet visuel semblable à une mousse brillante, transformant le verre délicat en une abstraction lumineuse. Dans « Écllosion de verre », la lumière sculpte la frontalité, captant des reflets bleuâtres, blanchâtres ou dorés qui semblent pénétrer la matière et se figer dans un instant suspendu, donnant l'impression que le verre « respire » et que chaque création vit au rythme du jour. Avec « Écumes de verre », la lumière devient plus discrète, déposée sur la surface comme une écume figée dans son mouvement, générant des points lumineux qui se transforment en visages d'un réalisme saisissant. Dans « Fracture », le verre n'est plus

simplement brisé mais devient ligne de tension. Le spectateur se voit capté et renvoyé dans les œuvres, modifiant son reflet et se fondant dans cette alchimie entre surface et profondeur.

Pour Tahar Tazerout, « Fracture » s'impose comme une muse indomptable, capable de contenir les tourments et la folie de la création et de leur offrir un support où se concentrent force et sérénité. Chaque soir à

partir de 21h00, « Fracture » diffuse deux parcours artistiques qui s'entrelacent dans l'imaginaire, dessinant les contours d'un cheminement lumineux et poétique.

Amira Benhizia

DEUX VOIES, DEUX SOUFFLES ET DEUX GESTES RÉUNIS



www.alger16.dz
f Alger16 quotidien



Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h39
Dohr :	12h58
Asr :	16h19
Maghreb :	18h51
Icha :	20h17

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

HADITH :

Le Prophète Mohamed (que le salut soit sur lui) a dit : "Celui qui nourrit un jeûneur qui rompt son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela ne diminue en rien la récompense du jeûneur".

RAPPORTÉ PAR AT-TIRMIDHI

L'HISTOIRE DU PROPHÈTE MOUSSA - ALAHI SALAM

3^e PARTIE

Lors de la précédente édition, on a parlé de la crise dans laquelle était le prophète Moussa. Suite à l'erreur qu'il a commise et que Dieu lui a pardonnée, il quitta l'Egypte où il était menacé de mort. L'histoire d'aujourd'hui, on peut le dire, est celle de la libération.

Tout commence donc lorsqu'il partit, craintif et vigilant.

Il dit : « Seigneur, préserve-moi des injustes ! » (22) Puis, se dirigeant vers Madian, il dit : « Peut-être mon Seigneur me guidera-t-il sur le droit chemin. »...

Dieu guida Moussa (que la paix soit sur lui) tout au long de son voyage jusqu'au village de Madian. Arrivé au point d'eau de Madian, il y trouva une foule de gens qui abreuyaient leurs troupeaux, et à l'écart, deux femmes qui retenaient leurs troupeaux. Il leur demanda ce qu'il se passait et répondirent : « Nous n'abreuons pas nos troupeaux tant que les bergers n'ont pas fini d'abreuver les leurs, et notre père aussi. »

Le prophète abreuva leurs troupeaux, puis se retira à l'ombre et dit :



«Seigneur, j'ai vraiment besoin de tout bien que Tu puisses m'accorder. »
Quelques instants plus tard, une des

deux femmes s'approcha de Moussa. Elle était empreinte de modestie – telle est la nature d'une femme croyante, et la modestie est une qualité que les hommes admirent chez les femmes – et elle lui dit que son père voulait le payer pour avoir puisé de l'eau pour elles.

Moussa marcha donc devant elle et elle le guida à l'aide de cailloux. Il rencontra ensuite le prophète Chouaib et lui raconta son histoire, Chouaib le rassura.

Alors, l'une des deux femmes demanda à son père d'embaucher Moussa en raison de sa force et de sa fiabilité.

Chouaib proposa du travail à Moussa (que la paix soit sur eux deux), mais il n'avait pas d'argent.

Il lui offrit donc de lui donner en dot l'une de ses filles, avec l'équivalent de huit à dix années de salaire. Moussa (que la paix soit sur lui) accepta.

LEÇON:

Alors qu'il était en crise et qu'il a cru en Dieu quittant l'Egypte sans rien, il se retrouva avec un domicile, un travail et une famille après un ultime geste de bonté qui a été fait sans rien attendre en retour.

À SUIVRE

Espace CUISINE



Le menu du jour

RECETTE DE GHRIBIYA AUX AMANDES

La ghribiya est un gâteau fondant, au beurre, souvent décoré d'amandes ou de pistaches, parfait pour les occasions spéciales.

INGRÉDIENTS

- 5 tasses de farine fine
- 1 tasse de margarine ou de beurre
- 1 tasse de sucre
- 2 cuillères à café de levure chimique
- 1 cuillère à café d'eau de fleur d'oranger ou d'eau de rose
- 1 cuillère à café de vanille
- 1/4 tasse de noix de coco râpée (facultatif)
- 2 cuillères à soupe de poudre d'amandes (facultatif)
- Cannelle moulue pour la décoration
- Amandes ou pistaches râpées pour la décoration
- Sucre glace pour saupoudrer (facultatif)

1. Mélanger les ingrédients secs : Dans un grand bol, mélangez la farine, le sucre et la levure chimique.
2. Ajouter le beurre ou la margarine : Ajoutez la margarine ou le beurre et l'huile, puis pétrissez bien les ingrédients jusqu'à obtenir une pâte



préférences à l'aide de moules

PRÉPARATION

- homogène et ferme.
3. Ajouter les saveurs : Ajoutez l'eau de fleur d'oranger, la vanille, la noix de coco râpée et la poudre d'amandes (facultatif). Mélangez bien pour incorporer les saveurs.
4. Levée de la pâte : Couvrez la pâte et laissez-la reposer pendant une heure pour qu'elle lève.
5. Façonnage des ghribiya : Une fois la pâte levée, façonnez-la selon vos

- ou de vos mains, en formant des boules ou d'autres formes que vous préférez.
6. Ajouter les amandes : Déposez une amande sur chaque pièce de pâte.
7. Cuisson : Préchauffez le four à une température basse (environ 160-170°C) et faites cuire les ghribiya pendant 30 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient dorées.
8. Décoration : Après la cuisson, décorez les ghribiya avec de la cannelle moulue, des pistaches râpées ou saupoudrez-les de sucre glace pour une touche sucrée et brillante.



A votre santé !

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGERIE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAIK 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE**

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DE L'AIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

C'EST LA RENTRÉE !
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET**

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

● le manque de lumière et le froid augmentent notre besoin de sommeil. S'exposer à la lumière et prendre de la vitamine D peuvent aider à lutter contre la fatigue.

ENVIE DE DORMIR PLUS QUAND IL FAIT FROID ?



Il n'est pas rare d'avoir envie de faire une petite sieste l'après-midi ou de rester un peu plus longtemps sous la couette durant l'hiver. Cette sensation de fatigue accrue n'a rien d'inquiétant : elle correspond à un phénomène biologique bien connu. Lorsque les jours raccourcissent et que les températures chutent, notre organisme adapte naturellement son rythme, ce qui peut augmenter notre besoin de sommeil.

LE MANQUE DE LUMIÈRE, UN FACTEUR CLÉ DE LA FATIGUE HIVERNALE

L'hiver se caractérise par des journées plus courtes et une exposition réduite à la lumière naturelle. Or, cette lumière joue un rôle essentiel dans la régulation de notre horloge biologique. Lorsque la luminosité diminue, la production de certains neurotransmetteurs et hormones est modifiée, ce qui peut entraîner une sensation de fatigue plus marquée. La lumière du jour stimule notamment la sérotonine, un neurotransmetteur associé à la vigilance, à l'énergie et au bien-être. Lorsque l'exposition lumineuse baisse, la production de sérotonine diminue également. Cette variation peut provoquer une sensation de lassitude, voire un moral en baisse chez certaines personnes. Dans les cas les plus marqués, elle peut contribuer à l'apparition d'une

dépression saisonnière. Parallèlement, l'obscurité favorise la sécrétion de mélatonine, l'hormone qui régule le sommeil. Lorsque les journées sont plus courtes, la production de cette hormone peut augmenter, ce qui accentue l'envie de dormir et peut parfois réduire notre niveau de vigilance au cours de la journée.

À cela s'ajoute un autre élément : la diminution de l'exposition au soleil peut entraîner une baisse du taux de vitamine D dans l'organisme. Cette vitamine joue un rôle dans le bon fonctionnement du système immunitaire et dans la régulation de l'humeur. Une carence peut ainsi contribuer à une sensation générale de fatigue.

COMMENT LIMITER LA FATIGUE LIÉE AU MANQUE DE LUMIÈRE ?

Pour réduire l'impact de cette fatigue hivernale, il est conseillé d'augmenter autant que possible l'exposition à la lumière naturelle. Une promenade quotidienne de 20 à 30 minutes, idéalement le matin ou en début de journée lorsque la luminosité est plus forte, peut aider à stimuler l'organisme et à réguler le rythme biologique. Lorsque l'accès à la lumière naturelle est limité, la luminothérapie peut représenter une alternative intéressante. L'utilisation d'une lampe spécifique reproduisant une lumière proche de celle du soleil peut contribuer à améliorer l'humeur et à réguler les cycles veille-sommeil.

En cas de suspicion de carence en vitamine D, il est également recommandé de demander conseil à un professionnel de santé, qui pourra évaluer la nécessité d'une supplémentation.

LE FROID INCITE L'ORGANISME À ÉCONOMISER SON ÉNERGIE

La baisse des températures influence également notre comportement. Face au froid, le corps cherche naturellement à préserver son énergie, ce qui peut expliquer l'envie de se reposer davantage. Cette tendance rappelle, dans une moindre mesure, les mécanismes observés chez certains animaux qui réduisent leur activité pendant l'hiver pour économiser leurs ressources.

Cette adaptation

se traduit souvent par un besoin accru de confort : on recherche davantage la chaleur, on apprécie les plats plus consistants et on ressent parfois le besoin de ralentir le rythme.

Cependant, pour favoriser un sommeil de qualité, il est préférable d'éviter les chambres trop chauffées. Une température d'environ 19 °C est généralement considérée comme idéale pour faciliter l'endormissement et maintenir un sommeil réparateur.

Par ailleurs, l'alimentation hivernale, souvent plus riche, peut solliciter davantage le système digestif. Cette activité digestive accrue peut contribuer à une sensation de somnolence, notamment après les repas.

UN BESOIN DE SOMMEIL PLUS IMPORTANT CONFIRMÉ PAR LA RECHERCHE

Des travaux scientifiques récents semblent confirmer cette adaptation saisonnière du sommeil. Une étude publiée en 2023 a montré que la durée totale du sommeil tend à augmenter durant l'hiver. Les chercheurs ont notamment observé un allongement de la phase de sommeil paradoxal.

Cette phase du sommeil est particulièrement importante pour la récupération mentale et émotionnelle. Elle joue un rôle essentiel dans la consolidation de la mémoire, la gestion des émotions et la régénération cognitive. Son prolongement en hiver pourrait donc refléter un besoin accru de récupération du cerveau pendant les périodes de moindre luminosité. Même si cette étude portait principalement sur des personnes souffrant de troubles du sommeil, ses résultats suggèrent que ce phénomène pourrait concerner l'ensemble de la population. Certains spécialistes estiment ainsi qu'il pourrait être bénéfique d'adapter légèrement nos habitudes de sommeil en fonction des saisons, par exemple en se couchant un peu plus tôt lorsque les journées sont plus courtes. En somme, ressentir davantage de fatigue en hiver est une réaction naturelle de l'organisme face aux changements environnementaux. Plutôt que de lutter contre ce rythme saisonnier, il peut être utile d'apprendre à l'écouter et d'ajuster son mode de vie en conséquence.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
76.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

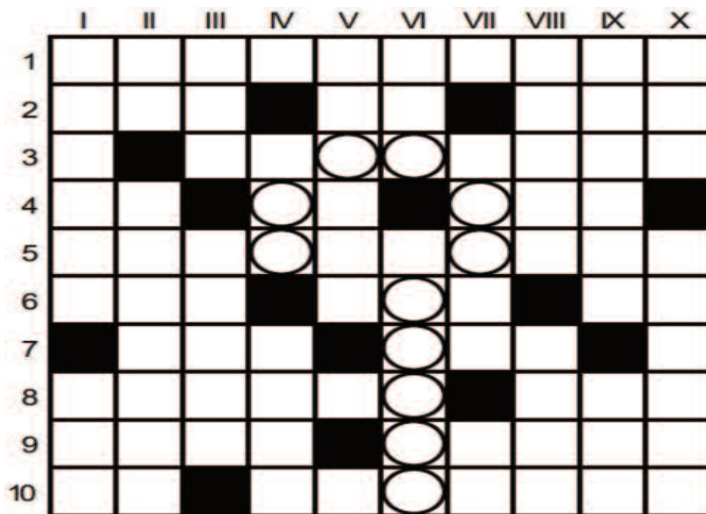
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1347



Horizontalement

- I. Encintes pour pistards.
2. Bête de somme. En Seine-Maritime. Service gagnant.
3. Vêtement.
4. Conifère. Conjonction. Affluent du Rhin.
5. Perques.
6. Direction. Possédés. Pronom personnel.
7. Avant l'U.E. Article étranger.
8. Parfois en tête. Lointaine ascendante.
9. Incertitude. Plante herbacée.
10. Pronom personnel. Prénom féminin.

Verticalement

- I. En bonne santé. Légèrement bistre.
- II. Préposition. Relative aux impôts.
- III. L.P. depuis 1985. Volume.
- IV. Label. Situation.
- V. Dépourvue.
- VI. Période d'activité sexuelle. Venelles.
- VII. Adverbe. Patrie d'Abraham.
- VIII. Coffre. Scorpion d'eau.
- IX. Lieux d'enseignement. Parfois sans fin.
- X. Centime asiatique. Déesse de la Lune.

SOLUTION N°1346

1	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
2	E	T	O	U	R	D	I	U	E	
3	F	O	I	E	S	C	H	E	R	
4	E	I	R	E		O	H	E	R	
5	C	L	E	S		M	E	L	B	A
6	T	E	E		F			E	U	S
7	O	S	A	R	D	I	N	E	S	
8	I	V		D	I	A	N	E		E
9	R	I	S	O	T	T	O		V	
10	E	N	A		S	E	X	U	E	L



RÈGLES DU JEU N° 1347

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

			8		4		5	
	8					6		
4		9						
				1			7	5
	7		6	3				
			2					
	2	7			3	4	8	
				9		3		
		6		7				9

SOLUTION N°1346

2	7	1	5	8	6	3	4	9
4	6	5	9	3	1	7	8	2
3	9	8	7	4	2	5	1	6
6	8	4	1	5	3	2	9	7
7	3	2	4	6	9	8	5	1
1	5	9	2	7	8	4	6	3
5	4	6	3	9	7	1	2	8
9	2	3	8	1	4	6	7	5
8	1	7	6	2	5	9	3	4

CHOISIS LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



MOTS MÊLÉS

C	P	E	T	R	O	T	S	K	I	S	T	E	K	O
H	A	U	K	B	I	K	I	N	I	M	O	O	D	K
A	P	Q	H	A	A	Y	P	E	A	K	P	I	B	E
P	R	I	A	C	E	S	E	R	A	A	K	L	O	F
K	I	T	S	K	T	T	K	T	K	I	C	B	O	F
A	K	S	H	E	O	E	S	E	A	S	A	U	K	I
K	A	R	K	K	T	M	K	M	T	I	J	N	M	E
L	B	A	E	I	B	A	B	O	U	C	H	K	A	H
O	Y	K	N	P	D	O	C	L	U	S	E	E	K	M
P	L	G	A	P	P	K	C	I	O	K	K	R	E	U
J	E	E	Z	O	T	I	R	K	S	N	A	S	R	O
O	K	D	E	U	E	I	K	O	O	C	C	S	P	K
K	C	R	S	R	A	V	O	S	O	K	N	E	E	U
E	I	U	K	O	D	U	S	M	I	K	A	D	O	O
R	N	K	K	O	P	E	C	K	A	P	P	I	K	L

AIKIDO
ASHKENAZES
BABOUCHKA
BASKET
BIKINI
BOOKMAKER
BUNKER
CHAPKA
COOKIE
JACKPOT
JOKER
KABYLE
KAPOK

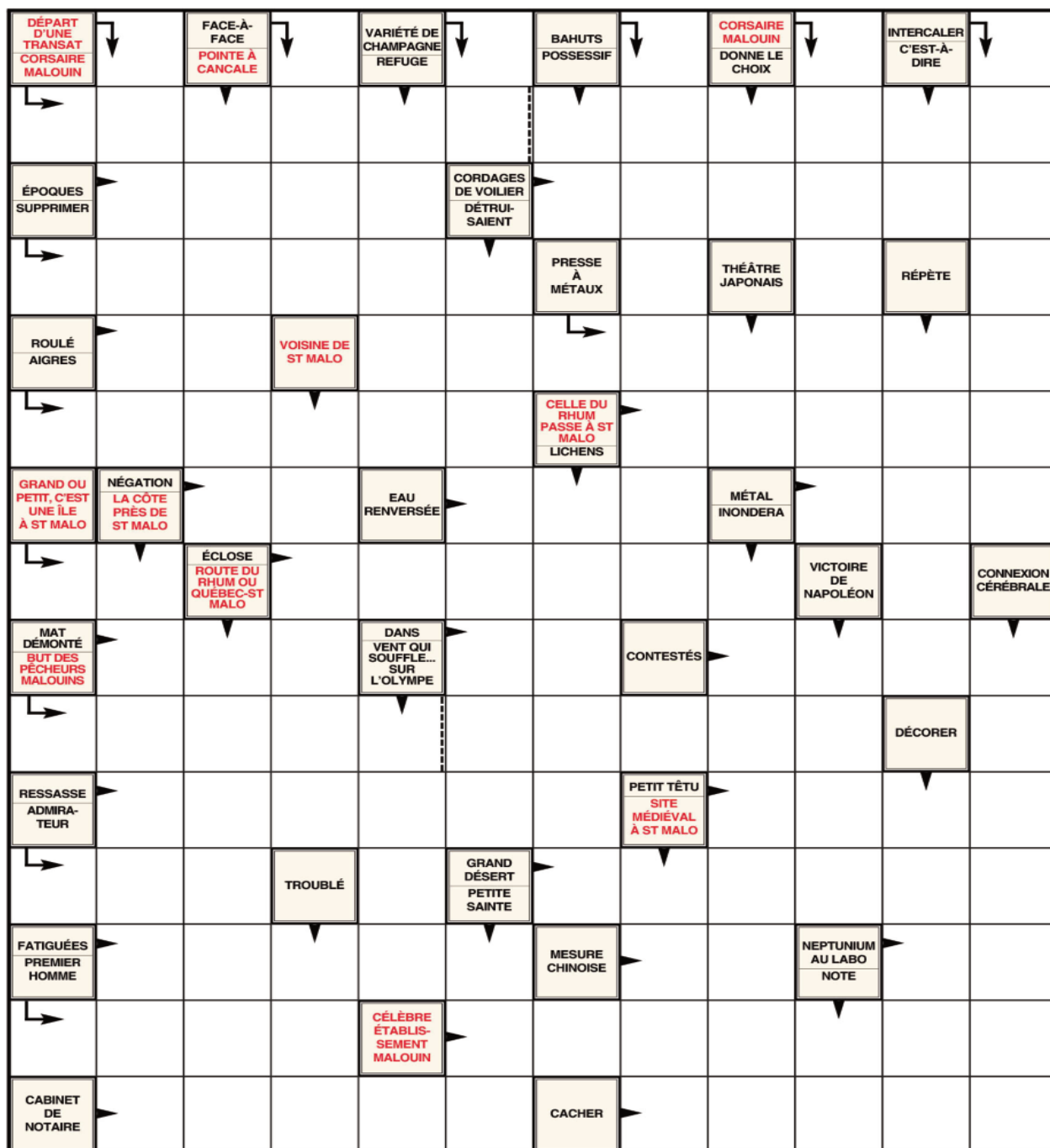
KARSTIQUE
KEFFIEH
KEPI
KETCHUP
KILOMETRE
KIPPA
KIPPOUR
KOPECK
KOSOVARS
KURDE
KYTE
LOUKOUM
MARKETING

MIKADO
MOKA
NICKEL
OUKASE
PANCAKE
PAPRIKA
POLKA
SANSKRIT
SKIPPER
STEAK
STOCK
SUDOKU
TROTSKISTE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°328

Le mot-mystère est : MOTEUR DE RECHERCHE

Mots Fléchés N°1336



LES 7 ERREURS

SOLUTION N°1335



D	F	I	F	A	E	L
R	N	A	D	E	B	A
L	E	Z	I	E	R	O
Z	A	Z	I	E	R	O
H	C	E	R	V	A	R
L	O	P	E	Z	A	R
A	S	I	E	O	A	S
A	S	I	E	O	A	S
G	E	L	U	C	I	K
M	A	D	O	N	N	A
L	I	C	E	S	A	S
D	I	O	T	M	A	L
R	G	A	G	R	E	A
O	S	E	E	S	O	S

REAL MADRID/LIGUE DES CHAMPIONS

MBAPPÉ FORFAIT CONTRE MAN CITY

Le Real Madrid a officialisé, mardi dernier, l'absence de Kylian Mbappé pour le huitième de finale aller de la UEFA Champions League face à Manchester City, programmé aujourd'hui à 21 heures.

L'attaquant français poursuit toujours sa convalescence après l'entorse au genou gauche contractée, il y a plusieurs semaines, et le staff médical madrilène préfère ne prendre aucun risque avant un rendez-vous aussi important.

Le doute qui planait encore ces derniers jours est donc désormais levé. Mbappé ne sera pas présent pour ce choc européen très attendu entre deux des principaux favoris de la compétition. Le capitaine de l'équipe de France n'a plus disputé la moindre minute depuis la défaite du Real Madrid sur la pelouse du CA Osasuna en championnat, le 21 février dernier (2-1). Cette rencontre avait marqué le début d'une période d'incertitude autour de l'état physique de l'ancien joueur du Paris Saint-Germain.

Après avoir suivi une première phase de soins à Paris, Mbappé est revenu dans la capitale espagnole afin de poursuivre sa rééducation avec le staff médical madrilène. Le club merengue a d'ailleurs publié plusieurs images du joueur à l'entraînement, où on le voit effectuer des courses individuelles sur le terrain. Ces exercices montrent que sa récupération progresse, mais il n'est pas encore prêt à reprendre la compétition à haute intensité.

L'objectif du Real Madrid est désormais clair : récupérer son attaquant vedette pour le match retour contre Manchester City. Si son évolution

continue d'être positive et que les médecins donnent leur feu vert, Mbappé pourrait faire son retour à cette occasion, un rendez-vous qui pourrait être décisif dans la course à la qualification pour les quarts de finale.

Cependant, le Français n'est pas le seul absent au sein de l'effectif madrilène. L'infirmerie du club est particulièrement chargée ces derniers jours, compliquant la tâche du staff technique à l'approche de ce duel européen. Lors de la séance d'entraînement de mardi dernier, pas moins de sept joueurs manquaient à l'appel. La blessure la plus grave concerne Rodrygo. L'attaquant brésilien a été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit lors du match face au RC Celta de Vigo, la semaine dernière. Touché lors de cette rencontre de Liga, il a dû quitter le terrain prématurément. Le diagnostic est rapidement tombé, mettant un terme brutal à sa saison. Le Real Madrid a confirmé mardi dernier que le joueur avait été opéré avec succès, entamant désormais une longue période de rééducation.

D'autres cadres de l'effectif sont également indisponibles pour cette première manche face aux Skyblues. Dani Ceballos, Jude Bellingham, Éder Militão, Álvaro Carreras et David Alaba figurent eux aussi sur la liste des absents.

Dans ce contexte délicat, l'entraîneur madrilène Álvaro Arbeloa devra composer avec un groupe réduit, notamment dans le secteur offensif. Pour affronter Manchester City, il ne pourra compter que sur trois véritables options en attaque : Vinícius Júnior, le jeune Gonzalo García, ainsi que la pépite argentine Franco Mastantuono.

Malgré ces nombreuses absences, le Real Madrid espère néanmoins s'appuyer sur l'expérience européenne de son groupe et sur le soutien du public du Santiago Bernabéu pour résister à la puissance collective de Manchester City dans ce choc au sommet des huitièmes de finale de la Ligue des champions.

A.Amine



FORMULE 1 - FACE AUX CRITIQUES DU NOUVEAU RÉGLEMENT

Audi et Ferrari appellent à la patience

Alors que les nouvelles règles techniques de la Formule 1 suscitent déjà un flot de critiques, notamment de la part de plusieurs pilotes, certaines figures majeures du paddock appellent au contraire à la patience. Les dirigeants d'Audi et de Ferrari ont ainsi tenu à défendre le nouveau cadre réglementaire, estimant qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions hâtives.

Pour Jonathan Wheatley, directeur de l'écurie Audi F1, le week-end de débuts de la marque allemande dans la discipline a offert des signaux encourageants. L'équipe a inscrit ses premiers points grâce à la neuvième place de Gabriel Bortoleto, même si la course de Nico Hulkenberg s'est arrêtée avant même le départ : une perte totale de communication télémétrique a immobilisé sa monoplace lors du tour de formation.

Malgré cet incident, Wheatley s'est montré enthousiaste quant au spectacle offert en piste.

"Le point positif, c'est qu'Audi est en Formule 1, Cadillac est en Formule 1," a-t-il déclaré.

"Nous avons vu une course où les positions ont changé, avec de très beaux dépassements. Les voitures ont offert de la course. La stratégie a toujours joué un rôle."

Les nouvelles règles, notamment la gestion très poussée de l'énergie, ont été comparées par certains pilotes à un jeu vidéo façon "Mario Kart". Une critique que Wheatley ne partage absolument pas.

"Cette bataille énergétique fascinante – que les pilotes disent ne pas trouver fascinante – moi je l'ai trouvée formidable," a déclaré l'ancien directeur sportif de Red Bull Racing.

Il a même répondu directement à l'un des critiques les plus virulents du nouveau règlement, son ancien pilote Max Verstappen.

"Max a aussi réalisé une très bonne course et obtenu un résultat. Très honnêtement, je n'ai pas vu de problème."

Wheatley a également insisté sur l'ampleur du défi relevé par Audi pour ses débuts dans la catégorie reine.

"Tout ce que vous voyez en piste est nouveau : la voiture, la boîte de vitesses, absolument tout. Marquer des points immédiatement est un jour historique pour nous. Je suis incroyablement fier du travail accompli à Hinwil et Neuburg, ainsi que de toutes les personnes qui nous ont amenés jusque-là."

Du côté de la Scuderia Ferrari, le discours est également mesuré. Le directeur général de Ferrari, Benedetto Vigna, estime que le paddock doit prendre davantage de recul avant de juger l'impact des nouvelles règles.

"Je pense qu'il est préférable d'attendre encore quelques courses avant de donner une opinion précise sur le nouveau règlement," a-t-il expliqué.

Le dirigeant italien souligne notamment que certains aspects de la course ont déjà montré leur potentiel.

"La première partie de la course était très captivante. L'idée d'utiliser et de doser l'énergie est quelque chose qui rend le sport plus intéressant. Tout le monde va continuer à progresser et à mieux comprendre comment utiliser l'ensemble du package de manière optimale."

Dans un paddock encore en phase d'adaptation aux nouvelles règles techniques, Audi et Ferrari préfèrent donc défendre une approche pragmatique : laisser le temps aux équipes et aux pilotes de s'approprier un règlement qui pourrait toutefois évoluer juste après le Grand Prix de Chine, si nécessaire.

BASKET-BALL - NBA

Les Clippers résistent aux Knicks et retrouvent l'équilibre

Après une rencontre disputée, Kawhi Leonard et ses coéquipiers prennent le meilleur sur New York (126-118). Pour la première fois depuis quatre mois, les Californiens sont à l'équilibre. Le premier quart-temps est marqué par les paniers primés des Clippers et par la seule réponse des Knicks : Jalen Brunson. Le meneur de jeu de New York inscrit 13 points, soit plus de la moitié de ceux de son équipe, mais ce sont les locaux qui dominent (28-24). Surtout quand Darius Garland frappe à 3-pts et que les joueurs de Mike Brown enchaînent les séquences ratées, entre maladresse et ballons perdus.

Certes, Karl-Anthony Towns se démène, mais Kawhi Leonard est trop fort, même pour OG Anunoby. La fin de première période est débridée, on lâche les chevaux et c'est plus agréable que la



bataille du début de rencontre (64-55). Les soucis offensifs de New York se confirment après la pause. L'attaque patine et les Clippers en profitent pour passer un 12-3. Alors que l'écart est bien là, encore une fois, Jalen Brunson alimente la marque et relance son équipe. Les Knicks passent un 8-0 et même Mohamed Diawara participe à la fête avec un gros dunk sur Nicolas Batum et un panier primé.

Rien n'est encore fait à l'entame du dernier acte (88-81). Il va néanmoins manquer un petit quelque chose aux Knicks. L'adresse continue de les fuir de manière trop lourde pour espérer renverser la table. Encore davantage face à un Darius Garland qui parvient à marquer les paniers qui font du bien aux Clippers. Il a fallu batailler jusqu'à la fin mais les joueurs de Los Angeles s'imposent 126-118.

LIGUE 1 - LA COMMISSION DE DISCIPLINE FRAPPE FORT

HUIS CLOS POUR LE CRB, LA JSK ET L'ESM !

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), qui a siégé avant-hier, n'y est pas allée de main morte quand elle s'est penchée à nouveau sur le dossier du match des quarts de finale qui a opposé, le 3 mars dernier, le CRB au MCA, au stade Nelson-Mandela.

Après une étude plus approfondie du dossier et l'audition des acteurs concernés, notamment le capitaine belouizdadi Ben Guithe, de lourdes charges ont été retenues contre l'équipe accueillante, le CRB en l'occurrence. Il s'agit «d'allumage de fumigènes et jets de projectiles sur la pelouse avant et pendant le match», sanctionnés d'un avertissement en plus d'une amende de 600 000 DA ; «jets de fumigènes sur la pelouse ayant causé des dommages corporels aux joueurs de l'équipe adverse», sanctionnés de deux matchs à huis clos, conformément à l'article 72 du code disciplinaire, explique la commission. Pour sa part, le capitaine du Chabab, Ben Guithe Abderraouf, «signalé par les officiels pour tentative de faire sortir les joueurs du terrain pendant le match», a



eu pour son geste anti-sportif une sanction de deux matchs de suspension, dont 1 match avec sursis, en plus d'une amende de 100 000 DA. A rappeler que c'est là des mesures complémentaires prises lors de cette dernière réunion de la commission et qui viennent donc s'ajouter aux premières sanctions déjà prononcées contre les deux équipes, le 5 mars dernier. Dans un autre dossier ouvert par la commission de la Ligue avant-hier, la JSK n'a pas été

épargnée non plus. Il lui est reproché «l'allumage et jets de fumigènes sur la pelouse sans dommages corporels», lors du dernier match face au Paradou AC. Et c'est là apparemment une 5^e infraction cumulée contre le club kabyle qui lui vaut la sanction d'un match à huis clos assortie d'une amende de 1 000 000 DA.

BELALEM, L'AGRESSEUR DE LOTFI AMROUCHE, CONVOQUÉ POUR DEMAIN

Le dossier ASO Chlef – ES Sétif, qui a vu l'entraîneur sétifien Lotfi Amrouche essuyer une agression caractérisée avant le début de la rencontre de la part du joueur chélifien Belalem Djamel, non concerné par le match du jour, a été laissé ouvert jusqu'à audition des acteurs concernés. Une convocation a été d'ailleurs adressée au joueur et sa victime, tout comme à Belaribi de l'ASO, également pour demain à la mi-journée. En attendant, les deux joueurs de l'ASO Chlef sont provisoirement suspendus. L'ES Mostaganem, qui a déjà perdu gros lors de son dernier match à domicile par cette sévère et large défaite contre le leader, le MC Alger, vient aussi d'en prendre pour son compte de la part de la commission de discipline de la Ligue. Le club a écopé d'une sanction de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, assortie d'une amende de 800 000 DA retenue pour «jets de projectiles sur la pelouse et dégradation des équipements du stade», enregistrés pendant le match et à la fin.

Djaffar Chilab

MC ALGER/ANNONCÉ PARTANT POUR AL-ITTIHAD DE LIBYE

Mokwena va-t-il abandonner le titre qu'il tient déjà d'une main ?

Les dernières informations en provenance de la Libye donnent l'actuel entraîneur sud-africain du MC Alger comme potentiel nouveau coach d'Al Ittihad de Libye. Sans coach depuis le départ du technicien tunisien, et non moins ex-entraîneur du MCA, le club libyen semble bien insister sur l'arrivée du Sud-Africain qui, de l'avis de tout le monde, est sur un siège éjectable au Mouloudia depuis ses deux échecs en Ligue des champions et en Coupe d'Algérie. A en croire des médias libyens, il est rapporté même avec certitude que Mokwena aurait déjà bien avancé dans les discussions avec le club libyen qui l'attendrait dans les prochains jours pour officialiser son engagement. Côté algérien, des voix avisées et visiblement aux faits de ces tractations, tout en confirmant l'intérêt d'Al-Ittihad qui aurait proposé un salaire de 75 000 euros à son vis-à-vis, évoquent toutefois une fin de non-recevoir qu'aurait opposé le technicien sud-africain. Reste maintenant à savoir les vraies suites qu'auront ces discussions qui n'ont fait l'objet jusque-là d'aucun commentaire de la part des concernés directement. Il faut dire que le silence observé par Mokwena sur le sujet confirme implicitement l'existence des pourparlers qu'on lui prête, du moins jusqu'à preuve du contraire. La question qui reste posée est de savoir si Mokwena ira jusqu'à sacrifier ce titre de champion qui lui tend les bras pour cette proposition financière très alléchante qui lui est suggérée côté libyen ? Peu probable, mais sait-on jamais. Le MCA est actuellement leader au classement avec 3 points d'avance et 4 matchs en retard, sur son poursuivant direct.

Djaffar C.



PARADOU AC

Aït Djoudi nouveau coach

Azzedine Aït Djoudi a officiellement pris ses nouvelles fonctions d'entraîneur en chef du Paradou AC. L'ex-entraîneur de l'USM El Harrach (son dernier club en date) succède ainsi au technicien tunisien Sofiane Hidoussi, qui avait décidé de se retirer de la tête du staff technique du club algérois, il y a de cela plusieurs jours. Aït Djoudi hérite d'une situation difficile à surmonter pour améliorer un tant soit peu la position des académiciens au classement général de la Ligue 1. Le Paradou AC pointe actuellement à la peu reluisante 14^e place avec seulement 17 points et toutefois deux matchs en retard à solder contre le CR Belouizdad à domicile et l'USM Alger en déplacement. Autrement dit, la mission d'Aït Djoudi est claire et se résume à au moins tirer l'équipe de cette place de relégable, à dix journées de la fin de l'exercice. Ce n'est pas un objectif impossible à atteindre mais ce n'est pas non plus gagné d'avance quant on sait que le Paradou AC est à 8 points de retard de l'ASO Chlef qui le précède au classement. Aït Djoudi devrait diriger son premier match officiel avec les Jaune et Bleu dès ce vendredi 13 mars à l'occasion du derby de la 23^e journée qui opposera son équipe au leader, le MC Alger, au stade du 20-Août-1955 à Alger.

D. C.

LIGUE 2

NAHD – MC Saïda délocalisé au stade du 20-Août à huis clos

Le match NA Hussein Dey – MC Saïda, prévu samedi 14 mars à partir de 15 heures dans le cadre de la 23^e journée du groupe Centre-Ouest du championnat de Ligue 2, a été délocalisé au stade du 20-Août-1955 d'Alger.

La rencontre se déroulera à huis clos, étant donné la situation de l'enceinte frappée depuis le début de la saison, pour rappel, par la sentence de la commission qui a homologué le terrain avec interdiction d'ouverture des tribunes au public. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, la Ligue nationale de football amateur.

Pour sa part, la direction du NAHD a expliqué à travers un communiqué diffusé sur ses réseaux que la décision de revenir au stade du 20-Août-1955 a été dictée par les travaux engagés au niveau des vestiaires et du tunnel menant vers le terrain, au stade de Dar El Beïda. Ce qui fait que ce stade n'est pas retenu par la LNFA lors de la programmation de cette prochaine journée. D'où ce choix pour le

stade du 20-Août malgré le huis clos, a indiqué la direction du NAHD. D. C.

FORMATION FÉDÉRALE DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES

La DTN fixe le calendrier du 4^e module

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football a avisé lundi dernier que les inscriptions au module 4 de la formation fédérale des préparateurs physiques et de la performance sont officiellement ouvertes. La DTN informe par ailleurs que le déroulement de cette nouvelle session de formation est prévu du 4 au 8 avril prochain pour le groupe 1 de la région d'Alger et du 11 au 15 avril pour le groupe 2 de la même région. Pour la région d'Oran, elle est fixée également aux mêmes dates respectives pour les deux groupes. Tout comme pour les deux groupes de la région d'Ouargla. En outre, la session est programmée du 11 au 15 avril pour le groupe 1 et du 18 au 22 avril pour le groupe 2 en ce qui concerne la région d'Annaba. A cet effet, la DTN invite les candidats appartenant à ces groupes à confirmer leur participation à cette session traitant du module 4 «par le paiement des frais d'inscription, fixés à 70 000 DA», à verser sur «le compte n° 9090950083-65» de la FAF ouvert auprès de l'agence de la BEA de Dely-Brahim. «La confirmation de participation devra être effectuée par l'envoi du bordereau de versement par mail à l'adresse électronique dtn.pph@faf.dz, et ce, avant le 31 mars 2026», précise la DTN. Et d'avertir les candidats «de présenter les originaux des bordereaux de versement lors de leur arrivée au stage. Aucune inscription ne sera validée sans la présentation de ces documents», tranche la Direction technique nationale (DTN).

D. C.

**BEYROUTH -**

L'agression sioniste contre le Liban a fait 486 martyrs et 1.313 blessés en une semaine, alors que le pays est soumis à d'intenses bombardements, a indiqué lundi dernier le ministère libanais de la Santé.

PÉKIN -

Le ministère chinois des Affaires étrangères a condamné les attaques de l'armée sioniste contre les soldats de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL), affirmant que "toute attaque délibérée est absolument inacceptable et doit cesser immédiatement".

BERLIN -

L'Allemagne a condamné lundi dernier le récent massacre de civils palestiniens lors d'attaques menées par des colons et des soldats sionistes au nord-est de Ramallah, en Cisjordanie occupée, faisant trois martyrs et plusieurs blessés palestiniens.

OUAGADOUGOU -

Au moins sept policiers burkinabè ont été tués lors d'une attaque dans une localité de l'est du Burkina Faso, a-t-on indiqué lundi dernier de sources sécuritaires.

ANTANANARIVO -

Le président de la Refondation de la République de Madagascar, Michael Randrianirina, a dissous le gouvernement, selon un communiqué de la Présidence rendu public lundi soir.

GENÈVE -

L'enquête sur l'incendie d'un bar dans la gare suisse de Crans-Montana, survenu lors du Nouvel An et qui a fait 41 morts et 115 blessés, a été élargie à cinq responsables et anciens responsables de la commune, ce qui porte à neuf le nombre de personnes visées par l'instruction pénale.

Dans un communiqué publié hier, l'Autorité nationale indépendante de régulation audiovisuelle (ANIRA) a dénoncé des «pratiques» qui, selon elles, sont susceptibles de nuire à la transparence et à la crédibilité des médias et du secteur public en Algérie, notamment la manipulation des indicateurs d'audience et d'interaction sur les plateformes numériques.

À cet égard, l'ANIRA précise que ces données sont enregistrées dans le cadre des missions configurables par la loi 23-20 relatif à l'audiovisuel, détaillé à l'article 40, dès lors que ce cadre respecte les charges générales applicables aux services. La communication audiovisuelle est encadrée par le décret exécutif 24-250.

L'ANIRA signale qu'elle suit avec une «grande inquiétude» l'augmentation de certaines méthodes destinées à fausser les indicateurs de suivi et d'interaction sur les plateformes numériques. Ces techniques incluent spécifiquement l'acquisition d'abonnés ou l'utilisation de ce qu'on nomme des fermes de clics (Click Farms) dans le but de créer une illusion fautive du volume réel de l'audience.

Selon l'Autorité, ces processus ne comportent plus de composantes basées sur cette technique de manipulation, mais ils sont adaptés aux pratiques susceptibles de porter atteinte à la transparence du marché publicitaire. Ils influencent directement les décisions des annonceurs, qui fondent leurs investissements sur des indicateurs similaires, lesquels peuvent être reliés à un flux constant de ressources financières et à un dispositif de confidentialité au sein des



médias. L'Autorité met également l'accent sur le fait que la manipulation des indicateurs d'interaction ou la propagation de chiffres inexacts en matière d'audience peut être considérée comme de la publicité mensongère. Cette manœuvre est prohibée par l'article 51 du cahier des charges, car cela nuit aux principes de concurrence équitable auxquels l'entité s'engage à défendre.

De plus, l'ANIRA alerte sur la diffusion de listes et de classements prétendant identifier les programmes ou les chaînes «les plus regardés», en particulier durant les pics d'activité publicitaire tels que le mois de Ramadan, lorsque ces informations ne sont pas basées sur des instruments de mesure reconnus.

Dans le même ordre d'idées, l'Autorité souligne que sans un organisme national spécialisé et autorisé en Algérie pour effectuer des sondages et mesurer scientifiquement les taux d'audience selon des standards uniformes, les données en

circulation ne peuvent pas être considérées comme des références dignes de confiance. On pourrait parfois s'en servir pour expliquer la hausse des coûts des espaces publicitaires ou pour mettre une pression commerciale induite sur les annonceurs.

L'ANIRA s'applique aux opérateurs de services de communication audiovisuelle, y compris toutes les activités sur internet, conformément aux dispositions de l'article 41 du décret exécutif n° 24-250. Celui-ci précise que la divulgation des taux d'audience ou d'écoute doit se fonder exclusivement sur des données provenant d'institutions spécialisées et dûment

accréditées. Dans ce cadre, l'Autorité considère que la confiance dans le paysage médiatique sur des méthodes de mesure non validées constitue une forme de tromperie envers le public et les acteurs économiques. Soulignant que la sauvegarde des droits du consommateur et l'instauration de la confiance dans le paysage médiatique sont essentielles, l'ANIRA invite les chaînes télévisées, les agences de publicité, ainsi que tous les intervenants du domaine à démontrer leur professionnalisme et à adhérer aux normes de transparence et d'intégrité en matière de publicité.

Enfin, l'Autorité a averti qu'elle prendra, à la suite de la publication de ce communiqué, toutes les mesures réglementaires nécessaires à l'encontre de toute infraction ou dépassement constaté, que ce soit sur les écrans, les plateformes ou les numéros pertinents des services de communication audiovisuelle.

Abir Menasria

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION UNE COORDINATION BELGE RÉITÈRE SON SOUTIEN

La Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAAPD), regroupant plusieurs organisations de jeunesse belges engagées dans la défense de la paix et des droits humains, a réaffirmé son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à l'occasion du



cinquantième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), célébré le 27 février. Dans un communiqué publié à cette occasion, la coordination rappelle que la question du Sahara occidental reste l'un des derniers grands dossiers de décolonisation encore ouverts à l'échelle internationale. Elle souligne : "Notre solidarité avec le peuple sahraoui et la défense de son droit à l'autodétermination constituent un engagement politique fondamental."

Pour la CNAAPD, soutenir la cause sahraouie revient avant tout à défendre les principes du droit international. Dans cette perspective, l'organisation estime que cette position consiste à "défendre le droit international, protéger la coexistence des peuples dans une région importante et exiger

que les Nations unies redeviennent l'outil central du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes". Plus d'un demi-siècle après le début du conflit, la coordination considère que la revendication sahraouie reste profondément ancrée dans une dynamique historique de lutte pour la liberté. Selon elle, "une vérité demeure : aucun peuple ne renonce à sa liberté".

Dans cette optique, la CNAAPD insiste sur le fait que toute solution durable ne peut être fondée sur le fait accompli. Elle affirme ainsi que "la paix ne peut naître ni de l'occupation ni du fait accompli, mais uniquement de la justice et du respect du droit à l'autodétermination des peuples". La coordination rend également hommage à la persévérance du peuple sahraoui, saluant une lutte "exemplaire" qui, selon elle,

demeure l'un des derniers grands combats anticoloniaux contemporains. Elle estime en effet que "par sa capacité d'organisation, sa résilience politique et sa constance diplomatique, la cause sahraouie incarne aujourd'hui l'un des derniers grands combats anticoloniaux de notre époque". Dans ce contexte, l'organisation rappelle que la RASD siège comme membre à part entière de l'Union africaine, illustrant la reconnaissance continentale du droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même. Sur le plan international, le Sahara occidental demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, plaçant l'organisation face à sa responsabilité d'"assurer l'exercice du droit à l'autodétermination".

C'est dans ce cadre qu'a été créée la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), chargée d'organiser un référendum d'autodétermination. Toutefois, la coordination déplore que ce scrutin reste "toujours empêché par la puissance occupante

marocaine et par l'absence de volonté politique de certains membres permanents du Conseil de sécurité".

La CNAAPD évoque également la bataille juridique menée en Europe par le Front Polisario concernant les accords conclus entre l'Union européenne et le Maroc incluant les ressources du Sahara occidental. Elle rappelle que la Cour de justice de l'Union européenne a "clairement établi" que le Sahara occidental constitue un territoire "distinct et séparé" du Maroc, que ce dernier "n'exerce aucune souveraineté sur ce territoire" et que toute exploitation des ressources naturelles "nécessite le consentement du peuple sahraoui". Comme le souligne la coordination : "Ces décisions confirment une évidence juridique fondamentale : nul ne peut disposer des richesses d'un territoire colonisé sans l'accord de son peuple."

Un demi-siècle après la proclamation de la RASD, la question sahraouie demeure ainsi ouverte. Entre diplomatie paralysée, batailles juridiques et revendication persistante d'un peuple, le dossier continue de rappeler une réalité simple que le temps n'a pas effacée : l'autodétermination reste, pour les Sahraouis, un droit encore à exercer.

G. S. E.